

## AKTUELL

GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

# Critères de divergence

David Wagner

**Les député-e-s ont débattu cette semaine du pacte de compétitivité et de convergence. Une occasion pour la gauche parlementaire de se retrouver.**

Il est des débats qui donnent l'occasion aux formations politiques de se situer par rapport aux questions politiques essentielles. Ce fut le cas ce mardi à la Chambre des députés où toutes les fractions ainsi que le Premier ministre ont pu donner leur avis, à l'initiative d'un débat d'orientation demandé par le chef de la fraction socialiste, Lucien Lux, au sujet du « pacte de compétitivité et de convergence » concocté par les deux leaders européens, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, dont la faillite politique dans leurs pays respectifs reste un des rares points communs.

A propos de convergence, il y en avait vraiment une lors de ce débat : le président de la fraction verte François Bausch et le député de déi Lénk André Hoffmann ont débuté quasiment de la même manière, le premier mettant en question les notions de « compétitivité et de réduction de la dette », le second remplaçant la dette par la croissance. Cette méthode utilisée dans les travaux scientifiques sérieux - définir les notions avant d'en débattre - a eu le mérite de prendre le contre-pied de la religion unique qui élève la compétitivité, la croissance et l'hystérie anti-dette au rang de trinité divine. Reste à savoir si ces dieux ont choisi le camp de l'humanité.

Ils seraient plutôt des dieux vengeurs, à en croire le tout nouveau chef de fraction du CSV, Lucien Thiel : « Cette crise nous a secoué et sorti de ces années confortables et d'opulence ». L'on aurait ainsi pu voir « à quel point, comme l'ont démontré la Grèce et l'Irlande, tout peut aller très vite ». Et de s'engager dans le traditionnel plaidoyer de la supposée « bombe à retardement » que constituent les systèmes de retraites qui seraient victimes de la seule démographie. Et l'ancien lobbyiste de la place financière d'évoquer un « mélange intelligent » entre système à répartition et à capitalisation. Par ailleurs, l'ennemi déclaré de l'indexation des salaires a défendu cette dernière « tant qu'elle ne représente au-

cun danger ». Phrase sybilline que les partenaires socialistes (auxquels Thiel a récemment rappelé que les 13 députés socialistes n'étaient que la moitié des 26 du CSV) n'auront de peine à déchiffrer. Car comme n'a pas manqué son homologue socialiste, « l'index sera maintenu conformément à l'accord bipartite » et laissant transparaître que si, conformément à cet accord, la tranche ne tombera qu'en octobre au lieu du mois de mai, les partenaires sociaux devront « trouver une réponse » face à la situation actuelle qui voit galoper les prix des carburants.

Le chef du gouvernement Jean-Claude Juncker s'est en tout cas visiblement défendu d'avoir demandé la « permission de Berlin », comme l'a suggéré le député ADR Fernand Kartheiser dans son intervention musclée en faveur de la souveraineté nationale. Mais le talent rhétorique du chef de l'Eurogroupe n'a pu masquer son double langage, notamment lorsqu'il a prévenu que la compétitivité ne doit pas se faire au détriment « du social » tout en se demandant si une faible imposition du travail qui engendrerait une augmentation des emplois était vraiment une mauvaise idée.

François Bausch quant à lui demande à ce que l'on tire le bilan des baisses d'impôts qui se sont succédées ces 20 dernières années : « Nous nous privons des moyens pour financer les dépenses que nous avons décidées dans les années 70 et 80 ». Et d'affirmer : « La compétitivité est-elle importante pour combattre la pauvreté ? Ma réponse est non ! » Comme nous l'avons vu plus haut, l'intervention d'André Hoffmann a fait écho à celle de Bausch : « Le problème de la concurrence fiscale au sein de l'Union est 'le' problème ». Et de plaider en faveur d'un « nouveau mécanisme social en Europe dont dépendra la légitimité de l'Union européenne ». Ce qui sonnait à peu près comme la conclusion prophétique de Bausch : « Si nous continuons sur cette voie, nous verrons des Marine Le Pen se renforcer dans tous les pays, ce qui nous mènera à la catastrophe ». Belle convergence rouge-verte dans le camp des divergences.

## SHORT NEWS

## Le fil du prix de l'eau

Les compteurs d'eau viennent d'être remis à zéro par le ministre de l'Intérieur Jean-Marie Halsdorf. Pourtant, on nous avait expliqué que tout était décidé, que le prix calculé selon la directive européenne de 2000 serait à la fois écologique et juste, simple et logique. Une loi et des circulaires aux communes avaient été décidées sur base d'une grille de lecture simpliste et sans disposer de données chiffrées. Des informations sur les coûts de revient sont désormais disponibles, et confirment que rien n'est simple. Sur le plan politique, le « diktat » du ministère entraînant une augmentation des prix de l'eau s'est heurté à l'opposition des communes, des agriculteurs, de la gauche radicale et même de certains politiciens locaux du CSV. Les élections communales se profilant à l'horizon, le ministre se montre désormais plus affable. Après les circulaires, voici qu'il lance deux propositions « pour lancer un vaste débat public sur le coût de l'eau au Luxembourg » ... un peu tard. Contrairement aux idées initiales, selon lesquelles des prix élevés devaient pénaliser les communes supposées avoir mal géré leur distribution d'eau, désormais le « prix harmonisé » variera peu sur le territoire national. La deuxième proposition concerne le prix unique, pour lequel il faudrait sacrifier l'autonomie communale. Tout le monde serait égal devant le robinet, sauf l'agriculture et l'industrie bénéficiant de faveurs. Quant à la troisième proposition, celle d'une tarification sociale et écologique maintes fois évoquée dans nos pages, elle a été oubliée.

## Für die bessere Gesellschaft

Rund 167 Seiten umfasst die Studie „PIBien-être“, die diese Woche vom „Conseil économique et social“ (CES) und dem „Conseil supérieur pour un Développement durable“ (CSDD) vorgestellt wurde. Ziel war, an die 100 Indikatoren des „Bien-être“ herauszuarbeiten, die es erlauben, jenseits des traditionellen Pro-Kopf-Bruttoinlandsproduktes (PIB) etwas genauer den Erfolg, die Nachhaltigkeit aber auch die Lebensqualität einer Gesellschaft zu überprüfen. So wird in der Studie das „Bien-être“ als „un état assurant aux générations présentes et futures, l'autonomie suffisante pour répondre à leur besoins fondamentaux, ainsi que la qualité de vie résultante d'un environnement naturel, social et culturel nécessaire au développement harmonieux des individualités“ definiert. Bei der anschließenden Diskussion wurde deutlich: Es gibt durchaus unterschiedliche Ansätze beim „PIBien-être“, etwa ob dieser beim Individuum oder auf der Ebene der Gesellschaft ansetzt, ob er nur für Luxemburg bemessen wird oder ob er darüberhinaus auch die Großregion oder gar globale Einflüsse berücksichtigt. Unklar war weiterhin, unter welcher Form die Indikatoren dem Staate als Empfehlungen für Nachhaltigkeit, wirtschaftliche Entwicklung und Lebensqualität von Nutzen sein können.

Siehe: [www.ces.public.lu](http://www.ces.public.lu)

## ING contre ONG

L'heure de question au gouvernement de ce mardi à la Chambre a permis au député André Hoffmann (déi Lénk) d'interpeller le ministre des Finances Luc Frieden (CSV) au sujet d'un virement au profit de l'ONG « Solidarité Luxembourg-Cuba » que la banque ING avait refusé d'exécuter (voir woxx 1099). Le député voulait savoir si une banque pouvait se permettre de refuser une telle action en faveur d'une organisation reconnue par le gouvernement. La banque avait en effet communiqué à son client qu'après vérification sur le site internet de l'ONG, elle ne pouvait exécuter cette action en vertu d'une convention « antiterroriste » à laquelle elle a souscrit. Comme Hoffmann a dû, conformément au règlement de la Chambre, formuler sa question de manière générale, Luc Frieden a commencé par répondre qu'il ne pouvait pas « formuler d'avis juridique précis en l'absence de la connaissance du dossier ». Mais en règle générale, Frieden a affirmé qu'un tel virement devrait pouvoir être exécuté, d'autant plus que les sanctions s'adressent non pas à une ONG mais à un pays tiers. De plus, Frieden a tenu à rappeler que le Luxembourg n'exerce aucune sanction envers la république cubaine. Par contre, il a dû reconnaître qu'aucune banque ne peut être forcée d'exécuter une transaction financière. Toutefois, se disant « surpris », il a promis à André Hoffmann d'« analyser de près ce cas ».